

MOTS ET FORÊTS : ABROUTISSEMENT ; AMÉNAGEMENT, AMÉNAGER

ABROUTISSEMENT

« Le bois est abrouiti quand les premières pousses ont été mangées par le bétail et sont mal venues », explique Émile Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* (1873-1874). Remarquez bien qu'au dix-neuvième siècle, l'abrouitissement n'est pas désigné comme causé par le gibier. L'élevage (ou la divagation...) des animaux domestiques en forêt était encore une pratique bien fréquente. Temps révolu où l'on poursuivait jusqu'au tribunal les pauvres gardiens des bêtes aumailles (vaches), chevaux, ânes, porcs, moutons et chèvres trouvés en forêts domaniales sans autorisation... joli temps de la paissance, de la paisson, du panage et du glandage : « parcours en forêt des animaux d'élevage pour leur alimentation ».

Aujourd'hui, les cerfs et les chevreuils, qui ne sont sous la garde de personne (*res nullius*), se chargent de la consommation du brouit : « nouvelle pousse des taillis au printemps » selon le *Trésor de la langue française informatisé*. Pas seulement des taillis, cher *Trésor* ! L'abrouitissement concerne toute branche, toute tige rejetant d'un taillis ou issue de graine. Et les cervidés sont plutôt efficaces en ce domaine, puisqu'ils engraisent et pullulent depuis cinquante ans malgré tous les arrêtés de plans de chasse pris contre eux. Le mal de brouit, « inflammation intestinale des animaux qui ont trop mangé de brouit », ne leur fait guère de tort, apparemment.

Foin du glandage ! Réagissons ! Il serait trop triste de voir les arbres de nos forêts devenir un tas d'abrouitis.

AMÉNAGEMENT, AMÉNAGER

Je ne ferai pas l'injure aux fidèles lecteurs de la *Revue forestière française* de leur enseigner ce qu'est l'aménagement forestier. Cette revue a publié en 1999 un numéro spécial sur le sujet, encore tout à fait recommandable aujourd'hui.

En revanche, ce que ses lecteurs ne savent peut-être pas tous, c'est qu'aménagement et aménager sont de la même famille linguistique que ménager, maison, manoir, tous dérivés du verbe latin *manere* signifiant demeurer, rester, habiter : l'idée est celle de la maison qu'on arrange, du nid qu'on rend douillet... Dans le même registre, qu'on se rappelle le *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres (1600) qui emploie le mot mesnage avec le sens de gestion (j'ai même envie d'écrire : avec le sens de management).

Aménager, c'est rendre une chose propre à son utilisation par les hommes. Quoique cette définition générale convienne en particulier pour l'aménagement forestier, elle n'a pas encore cent ans. Historiquement, c'est par les forêts et le bois qu'aménagement a fait son entrée dans notre langue.

Des preuves ? En voici.

Pour commencer, Émile Littré, dans son *Dictionnaire* (1873-1874), définit l'aménagement comme l'« action de régler les coupes d'une forêt ; le résultat de cette action. » Vous avez bien lu : « d'une forêt ». Rien d'autre.

Voici une autre preuve. En 1598, cinq commissaires, Claude Goulart, H. Clause de Fleury, Le Brun, Martel et Le Jumel, sont envoyés constater et réprimer les abus dans la gestion des forêts en Normandie. Ils ont estimé — et ce n'est pas une surprise pour qui connaît un peu l'histoire forestière de l'Ancien Régime — que cette gestion disposait de sérieuses marges de progrès ! Leur rapport de mission est rédigé à Rouen le 7 mars 1598 ; on le trouve dans le gros volume publié par l'avocat Claude Rousseau, *Edicts et ordonnances, arrests et reglemens des eauës et forests* (1649) ; il débute ainsi : « Articles arrestez par nous Commissaires soussignez, pour l'amesnagement, reglement et conservation des forests de Normandie ». Là encore, les forêts.

Ma dernière preuve est tirée du *Trésor de la langue française*, cette merveille conçue et éditée à Nancy par le CNRS entre 1971 et 1994. À l'entrée *aménagement*, dans la section « Étymologie et histoire », le *Trésor* cite un texte juridique de 1327, conservé aux Archives nationales : « Que les diz moines auront du bois as dites nonains a faire leur amesnagement en la maniere que en dit acort est contenu » où, précise-t-il, *aménagement* signifie « action de construire, de réparer des bâtiments (à l'aide de bois) ». Le bois, le bois, vous dis-je.

Les forêts et le bois sont aux origines de l'aménagement, linguistiquement... et pas seulement (mais ceci est une autre histoire).

François-René BRIAND
(francois-rene.briand@laposte.net)